



ÉDUCATION

Darcos veut systématiser l'apprentissage de l'anglais

L'usage oral de l'anglais dans le primaire et le secondaire sera développé. À TERME, TOUS LES ÉLÈVES DE TERMINALE AURAIENT LE TOEFL.

LES FRANÇAIS, TOUS NULS en anglais. La question de l'apprentissage de la langue de Shakespeare à l'école n'est pas nouvelle. Les progrès restent modestes malgré l'enseignement mis en place en 1998 (86 % des classes de CE2, CM1 et CM2 bénéficiaient de cours d'anglais en 2007) et les conséquences lourdes en termes économiques (insertion professionnelle, mobilité des cadres, créations d'entreprises). Le Cercle d'outre-Manche s'en

est d'ailleurs ému jeudi dernier auprès de Xavier Darcos lors de sa visite à Londres. « Les entreprises doivent prendre en charge la mise à niveau » de leurs salariés, a ainsi plaidé Pascal Boris, président d'honneur de la chambre de commerce française de Grande-Bretagne. Comme pour les autres dossiers, le ministre de l'Éducation nationale a décidé de traiter le mal à marche forcée, quitte à froisser à nouveau les syndicats. Dans

le primaire, 1.500 écoles pilotes sont équipées de dispositifs de visioconférence depuis la rentrée 2008 pour communiquer avec des « locuteurs natifs ». Si l'expérimentation est concluante, elle sera « systématisée », a confié Xavier Darcos.

■ STAGES INTENSIFS GRATUITS

Dans le secondaire, alors que les collégiens peuvent déjà bénéficier d'ateliers, les lycéens (97 % apprennent l'anglais)

vont pouvoir, à compter des vacances scolaires de février, suivre des stages gratuits intensifs axés sur l'oral, à raison de 3 heures par jour, dispensés par des professeurs payés en heures supplémentaires ou des assistants d'anglais rémunérés en vacances. Le coût de cette mesure ne pourra être connu qu'après « comptage » des besoins, selon le ministère. À terme, Xavier Darcos souhaite « que tous les élèves de terminale aient le Toefl » (Test of English as a Foreign Language, évaluation standard exigée par nombre d'universités étrangères et d'entreprises). Mais c'est aussi le souci « d'équité sociale » qui a motivé ces mesures. La multiplication des cours privés, accessibles aux seules classes sociales aisées, « pose la question du rôle de l'enseignement public », convient-on dans l'entourage du ministre. **C. J.**